

Séance du 06 septembre 2023

SOUS-PREFECTURE
14 SEP. 2023
DE MULHOUSE

Mairie de Brunstatt-Didenheim
388 avenue d'Altkirch - Brunstatt
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Etaient présents :

a) Membres titulaires : Madame Nicole BEHA, Madame Sandrine BENOIST, Monsieur Maxe PASQUIERS, Monsieur Thierry NICOLAS, Madame Chantal RISSER

b) Membres suppléants : Madame Danièle GOLDSTEIN, Monsieur Pierre JAMMES,

Etaient absents avec excuses :

a) Membres titulaires : Monsieur Jean-Claude CHAPATTE, Madame Estelle GAISSER, Madame Catherine RAPP, Madame Caroline MULLER, Madame Sonia ULRICH

b) Membres suppléants : Monsieur Beytullah BEYAZ, Monsieur Ayoub BILA, Madame Claire BITTIGHOFFER, Madame Aya HIMER, Madame Anne-Sophie LANDIE, Madame Aurélie LHOMME, Monsieur Nicolas SEGURA, Madame Saadia ZAGAOUI

Secrétaire de séance : Madame Catherine VIGANOTTI, Directrice Générale Adjointe

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Madame la Présidente propose au Comité d'Administration que Madame Catherine VIGANOTTI, Directrice Générale des Services Adjointe, assure le secrétariat de séance.

Le Comité d'Administration,

DECIDE, à l'unanimité,

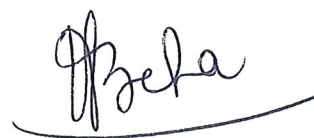
- de désigner Madame Catherine VIGANOTTI, Directrice Générale des Services Adjointe, en qualité de secrétaire de séance.


Catherine VIGANOTTI

Secrétaire de séance
Directrice Générale des Services Adjointe



Pour extrait conforme.
Le 12 septembre 2023



Nicole BEHA
Présidente du SIVU
Maire déléguée de Didenheim

Séance du 06 septembre 2023

SOUS-PRÉFET

14 SEP. 2023

DE MULHOUSE

Mairie de Brunstatt-Didenheim
388 avenue d'Altkirch - Brunstatt
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Etaient présents :

a) Membres titulaires : Madame Nicole BEHA, Madame Sandrine BENOIST, Monsieur Maxe PASQUIERS, Monsieur Thierry NICOLAS,
Madame Chantal RISSER

b) Membres suppléants : Madame Danièle GOLDSTEIN, Monsieur Pierre JAMMES

Etaient absents avec excuses :

a) Membres titulaires : Monsieur Jean-Claude CHAPATTE, Madame Estelle GAISSER, Madame Catherine RAPP, Madame Caroline MULLER,
Madame Sonia ULRICH

b) Membres suppléants : Monsieur Beytullah BEYAZ, Monsieur Ayoub BILA, Madame Claire BITTIGHOFFER, Madame Aya HIMER, Madame
Anne-Sophie LANDIE, Madame Aurélie LHOMME, Monsieur Nicolas SEGURA, Madame Saadia ZAGAOUI

Secrétaire de séance : Madame Catherine VIGANOTTI, Directrice Générale Adjointe

**3) Demande de retrait de deux communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)
du Collège de Brunstatt**

Les clés de répartition établies lors de la création du SIVU ne sont plus opérantes suite d'une part à la révision de la sectorisation et d'autre part aux dernières modifications de carte scolaire réalisées par la CeA.

Deux communes membres sont particulièrement impactées suite à ces modifications, les élèves de ces communes ne relevant plus du Collège de Brunstatt- Didenheim, et ont en conséquence émis le souhait de se retirer du Syndicat.

La procédure de retrait de droit commun d'une commune d'un syndicat intercommunal est organisée par l'article L. 5211-19 du CGCT.

Le retrait requiert l'accord de l'organe délibérant du syndicat ainsi que celui des membres exprimés dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement, c'est-à-dire, par renvoi à l'article L. 5211-5 du CGCT, 50 % des membres représentant deux tiers de la population, ou deux tiers des membres représentant 50 % de la population.

Cette majorité doit nécessairement comprendre l'accord des communes dont la population est supérieure au quart de la population totale. La décision de retrait est prise par le préfet.

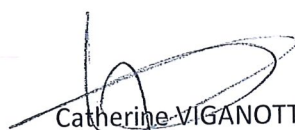
Après en avoir discuté, le Comité d'Administration,

DECIDE, à l'unanimité,

- de donner son accord au retrait des communes Flaxlanden et Zillisheim.

Pour extrait conforme.
Le 12 septembre 2023

Nicole BEHA
Présidente du SIVU
Maire déléguée de Didenheim


Catherine VIGANOTTI
Secrétaire de séance
Directrice Générale des Services Adjointe

